DECISION DU BUREAU EXECUTIF DU 05 MAI 2025

PAR VOTE ELECTRONIQUE

Point 1.4 _ Commission des classes

Décision BE-250505-01	Suite à la réunion du Bureau Exécutif du 17 avril 2025, et en raison de l'absence de nombreux comptes-rendus d'activité empêchant une évaluation fiable des effectifs, le Bureau Exécutif a décidé de lancer un vote électronique concernant le Règlement de vote pour l'élection de la Commission des Classes. Le Bureau Exécutif valide le règlement de vote pour l'élection de la Commission des classes. 5 Votes POUR (9 Non-votants)

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr